

QUESTIONS PERTINENTES À POSER À UNE RÉSIDENCE POUR AÎNÉS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19 :

Ces questions ont été élaborées afin de permettre aux familles d'évaluer la situation prévalant dans la résidence où se trouve leur proche. En raison de la pandémie de COVID-19, il est possible que la situation ne corresponde pas à vos attentes, mais vous pouvez néanmoins encourager la résidence à améliorer ses procédures tout en comprenant que certains changements pourraient prendre un certain temps.



En travaillant ensemble, nous améliorerons la situation.

- 01 Si vous n'avez pas encore reçu de communiqué décrivant la façon dont la résidence gère la crise actuelle entourant la COVID-19, exigez qu'on vous en fournisse un dès que possible.
- 02 Demandez une copie des mesures de protection mises en place pour prévenir la contamination des résidents et du personnel par la COVID-19 ainsi que le nom de la personne chargée de veiller au respect des procédures.
- 03 Assurez-vous que le personnel dispose de fournitures et d'équipements médicaux en quantité suffisante (masques, EPI, gants, désinfectant, etc.).
- 04 Vérifiez si le personnel a été testé pour la COVID-19 ou est en cours de l'être – dans la négative, demandez s'il existe un plan à cet effet.
- 05 Demandez si le personnel a reçu une formation adéquate pour prévenir la propagation du virus.
- 06 Révisez les procédures à suivre si le personnel est infecté par la COVID-19.
- 07 Demandez un plan précis de ce qui est fait lorsqu'un résident est atteint de la COVID-19. Sont-ils isolés ? Comment sont-ils soignés ? Comment protège-t-on les autres résidents et le personnel ?
- 08 Les aînés qui ont été hospitalisés et qui se sont rétablis de la COVID-19 peuvent-ils retourner dans leurs établissements et, si oui, quelles sont les procédures à suivre ?
- 09 Assurez-vous d'avoir sous la main les noms des personnes qui s'occupent de votre proche; qui est son médecin traitant ? Est-ce que d'autres membres du personnel soignant (infirmière, préposée) lui sont familiers ?
- 10 Existe-t-il un registre de soins pour le résident où sont consignés son historique alimentaire et son programme d'hygiène ? Demandez l'accès à ces informations.
- 11 Si vous en avez la possibilité, contactez vos proches de façon virtuelle pour prendre de leurs nouvelles. Si cela ne vous est pas possible, appelez-les au téléphone tous les jours.
- 12 Renseignez-vous sur ce qui peut être fait pour appuyer le personnel soignant. Est-il possible d'apporter des livres ou des collations aux résidents ? Existe-t-il d'autres moyens de venir en aide au résident et à l'équipe ?

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec.



Canadian
Heritage Patrimoine
canadien

Secrétariat aux relations
avec les Québécois
d'expression anglaise

Québec

